



B284. HERMÈS

Carré en soie à décor de poissons sur fond rose, entourage blanc

Dans sa boîte

100/150€

B285. HERMÈS

Carré en soie : « Brides de Gala », fond plumes dans les tons orange, rose et vert, motif blanc

Titre : « *En Finesse* »

Dans sa boîte

100/150€

B286. HERMÈS

Carré en soie : « 1789 - République Française, Liberté, Egalité, Fraternité », fond rouge

Entourage noir

Dans sa boîte

100/150€

B287. CHANEL

Sac en cuir matelassé noir à 2 poches extérieures dont une avec rabat siglé et deux poches intérieures

Double bandoulière chaîne et cuir

L : 30 cm

400 / 500 €



B288. HERMÈS

Sac Kelly en crocodile Porosus marron
Fermoir et attaches en plaqué or.
Clefs et cadenas
Dans sa housse Hermès
Le CITES délivré en 2015 sera remis à l'acheteur
H. : 32 cm.
(Petites usures aux coins inférieurs) 4 000 / 6 000€



B289. LOUIS VUITTON

Mallette, boîte à pharmacie en toile monogram et cuir naturel
N° 915656.
35 x 22 cm, H. : 26 cm
(Manque les clefs) 300 / 400€



B290. LOUIS VUITTON

Attaché-case « *Président* » en toile monogram et cuir naturel
2 clefs
N° 986444.
43 x 33 cm, H. : 11 cm 300 / 500€

CONDITIONS DE LA VENTE

Conditions générales:

La vente se fera expressément au comptant.

Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives permettant aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

La date indiquée entre crochets [...] correspond à la création du modèle. La pièce présentée ayant été réalisée postérieurement.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Frais de vente et paiement:

L'adjudicataire devra acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants:

- 25 % TTC (20 % de TVA) sauf pour les livres 22 % TTC (5,5 % de TVA).

- Les lots précédés du sigle * sont vendus dans le cadre judiciaire: 12 % H.T. en sus des enchères, soit 14,4 % T.T.C.

- 5,5 % de frais additionnels au titre de la taxe à l'importation temporaire, pour les lots dont le numéro est précédé d'un astérisque.

Dans certains cas, ces frais pourront faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur.

Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente:

- en espèces (euros) jusqu'à 3000 € pour les ressortissants français ou jusqu'à 15000 € pour les ressortissants étrangers (sur présentation d'un justificatif de domicile, avis d'imposition, etc. ; en plus du passeport).

- par chèque bancaire (en euros) à l'ordre de ADER, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

- par carte bancaire (Visa, Mastercard).

- par paiement « 3D Secure » sur le site www.ader-paris.fr

- par virement bancaire en euros à l'ordre de ADER.

Banque Caisse des Dépôts et Consignations, DRFIP Paris, 94 rue Réaumur, 75104 PARIS Cedex 02

RIB : 40031 00001 000042 3555K 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 K89 - BIC : CDCGFRPPXXX

Ordres d'achat:

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue et le signer.

ADER agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Ledit formulaire devra être adressé et reçu à l'étude au plus tard 24 heures avant le début de la vente.

Les ordres d'achat ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. ADER n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause. Merci de vérifier après envoi que votre ordre d'achat a été dûment enregistré.

ADER se réserve le droit de ne pas enregistrer l'ordre d'achat s'il n'est pas complet ou si elle considère que le client n'apporte pas toutes les garanties pour la sécurité des transactions ; sans recours possible.

Pour garantir la bonne volonté de l'acheteur, une consignation pourra être demandée avant la vente qui ne sera validée qu'en cas d'adjudication.

DROUOT LIVE étant un service indépendant, nous déclinons toute responsabilité en cas de dysfonctionnement.

Transports des lots / Exportation:

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Les achats de petit volume seront transportés chez ADER, 3 rue Favart 75002 Paris, où ils seront gardés en dépôt à titre gracieux pendant 14 jours.

L'étude est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

Les achats volumineux seront entreposés, à leurs conditions et frais, au magasinage de l'Hôtel Drouot, 6 bis rue Rossini 75009 Paris (Tél. : 01 48 00 20 18), où ils pourront être retirés sur présentation du bordereau acquitté.

Les acheteurs, souhaitant exporter leurs achats, devront le faire savoir au plus tard le jour de la vente. Ils pourront récupérer la TVA sur les honoraires d'achat à la condition qu'un justificatif de douane en bonne et due forme soit remis à ADER et que le nom de la Maison de Vente y soit mentionné en tant qu'exportateur. Le bordereau d'adjudication est dû intégralement ; la TVA est remboursable par la suite sur présentation des références du compte bancaire.

L'envoi des lots achetés peut être organisé par ADER à la charge et sous la responsabilité de l'acheteur.

C'est un service rendu par ADER qui se réserve la possibilité d'y renoncer si les conditions légales ou pratiques présentent le moindre risque. Les délais ne sont pas garantis et sont tributaires de l'activité de la Maison de Vente.

Le coût de l'emballage et de l'expédition est à la charge de l'acheteur ; le règlement à l'ordre d'ADER.

Les acheteurs sont invités à organiser eux-mêmes le transport de leurs achats si ces conditions ne leur conviennent pas.

Défaut de paiement:

À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, dans le mois qui suit la vente, et après une seule mise en demeure restée infructueuse, ADER entamera une procédure de recouvrement. L'acheteur sera inscrit au fichier centralisé d'incidents de paiement du SYMEV (www.symev.org) et l'ensemble des dépens restera à sa charge. À compter d'un mois après la vente et à la demande du vendeur, la vente pourra être annulée sans recours possible.